



L'an deux mil dix-neuf, le 12 juillet, à 20 h 30, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

DUFOUR Mireille, Maire, **VAUTIER** Evelyne, 1^{er} adjoint, **FUSEE** Michel, 2^{ème} adjoint, **DUSSERT-SARTHE** Françoise, 3^{ème} adjoint, **BERTAUX** Alain, **BLET** François, **LENAULT** Sandra, **JEANNE** Erick

Etaient excusés :

MOUCHEL Jean-Louis, **SEVESTRE** Françoise, **HAUTEMANIERE** Aurélie, **LE RILLE** Christophe (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), **MIQUELOT** Fabrice (pouvoir donné à Sandra LENAULT)

La séance débute à 20 h 30

1. Approbation du dernier compte-rendu

L'assemblée n'émet aucune remarque concernant le compte rendu de la réunion du 13 juin 2019. Celui-ci est donc approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

1a- Belvédère : devis pour impression du panneau d'information

Et la modification du point 5 :

5-Règlement intérieur du camping : horaires d'arrivée et de départ des campeurs + mise en place d'un tarif visiteurs

Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

2. Belvédère : devis pour impression du panneau d'information

En 2017, nous avons retenu le devis de l'entreprise BLONDEAU GRAPHIE d'un montant de 100,80 € HT pour l'impression du panneau d'information du belvédère (aquarelle). Cette société a cessé son activité depuis.

Le Parc a demandé un nouveau devis à l'entreprise Publicité François de Saint-Lô. Ce devis s'élève à 150,00 € HT. Cette table sera mise en place pendant l'été, même si les arbres ne sont pas coupés.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide :

- **De retenir le devis de l'entreprise PUBLICITE FRANCOIS d'un montant de 150,00 € HT,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer ce devis et tous les documents nécessaires à la mise en place de ce panneau d'information,**
- **D'inaugurer le belvédère quand les marais seront blancs.**

3. Festival de la Pomme : étude des devis

Quelques devis restaient à recevoir lors de la présentation du projet « festival de la pomme » à la dernière réunion du conseil municipal :

- Création de plan de 2 jardins : **833,33 € HT soit 1 000,00 € TTC**
- Animation vannerie (*réalisation de petites mangeoires ou poissons*) + démonstration sur le thème « le panier à pomme revisité » : **710,00 €** (non assujetti à TVA)
- Animation « gastronomie » - préparation et réalisation d'un dîner et d'un petit-déjeuner autour de la pomme : **2 100,00 €**

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES valide les devis suivants :

A l'unanimité :

- Création de plan de 2 jardins : **833,33 € HT soit 1 000,00 € TTC**
- Animation vannerie (*réalisation de petites mangeoires ou poissons*) + démonstration sur le thème « le panier à pomme revisité » : **710,00 €** (non assujetti à TVA)

A la majorité (9 voix pour, 1 abstention) :

- Animation « gastronomie » - préparation et réalisation d'un dîner et d'un petit-déjeuner autour de la pomme : **2 100,00 €**

4. Festival de la Pomme : plan de financement LEADER

La commune de Trévières souhaite mettre en place le projet « festival de la pomme ».

Le plan de financement de ce projet est validé à l'unanimité par le conseil municipal de TREVIÈRES :

DEPENSES		RECETTES		
Poste de dépense	Montant en €	Financeurs	Montant en €	%
Etudes et prestations	1 500,00 €	LEADER	50 000,00 €	70,73
Frais de personnel	22 000,00 €	Département	2 000,00 €	2,83
Frais de structure (15% des frais de personnel)	3 300,00 €	Communauté de Communes	2 000,00 €	2,83
Matériels et équipements	12 289,23 €	Autofinancement	11 690,13 €	16,54
Communication	9 524,00 €	Financements privés	5 000,00 €	7,07
Animations	22 076,90 €			
TOTAL	70 690,13 €	TOTAL	70 690,13 €	100 %

5. Personnel communal

Le poste d'agent technique pour les espaces verts est à pourvoir. Actuellement, l'entretien du cimetière est effectué par un agent de l'AIB. Pôle Emploi nous a confirmé qu'un contrat aidé est possible (20 heures / semaine – CDD 1 an – prise en charge de 50 % du traitement brut).

Comparatif entre un emploi aidé de 1 an et un CDD de 4 mois :

	Traitement brut	Charges patronales	Aide de l'Etat (50 %)	Reste à charge communal mensuel	Budget communal sur la durée du contrat
Contrat aidé de 20 heures / semaine - 1 an	869,29 €	351,68 €	434,65 €	786,33 €	9 435,90 €
CDD 35 heures / semaines - 4 mois	1 521,25 €	588,02 €		2 109,27 €	8 437,08 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide :

- **De recruter un agent sous la forme d'un contrat « Parcours Emploi Compétence » à compter du lundi 05 août 2019, à raison de 20 heures par semaine, pour une durée de 1 an,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires au recrutement de cet agent.**

6. Amortissement budget commune : subvention de la station-service

Par délibération n°2019-58 du 16 avril 2019, le conseil municipal a délibéré sur la durée des amortissements. La durée pour l'amortissement de la subvention de la station-service est de 15 ans.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide que :

- **L'amortissement de la subvention de la station-service sur le budget communal débute en 2019, pour une durée de 15 années.**

7. Règlement intérieur du camping : horaires d'arrivée et de départ des campeurs + mise en place d'un tarif visiteurs

Actuellement, le règlement intérieur du camping municipal ne prévoit pas d'horaires de départ et d'arrivée des campeurs, ce qui complique la gestion des emplacements.

Les agents en place au camping proposent les horaires suivants :

Départ avant 10h00

Arrivée de 12h00 à 20h00 en juillet et août / 18h30 en avril, mai et septembre / 19h00 en juin

Ainsi, il serait plus facile de voir rapidement quel emplacement est disponible et optimiser la location des parcelles.

Par ailleurs, aucun tarif visiteurs n'est appliqué or de nombreuses personnes viennent à la journée, utilisent les douches, la salle TV etc.

Après en avoir échangé et débattu, le Conseil Municipal de TREVIÈRES décide :

A la majorité (8 voix pour, 2 voix contre) :

- **De mettre en place le tarif « visiteur » suivant : 2,00 € / jour**
- **D'afficher à l'entrée du camping que l'accès est interdit aux personnes non résidentes si le droit d'accès n'est pas acquitté.**

A l'unanimité :

- **De mettre en place les horaires de départ et arrivée suivants :**
 - o **Départ avant 10h00**
 - o **Arrivée de 12h00 à 20h00 en juillet et août / 18h30 en avril, mai et septembre / 19h00 en juin**
- **D'interdire les boissons et la nourriture dans la salle TV et de rappeler l'interdiction de fumer dans les lieux publics (affiche dans la salle),**
- **De modifier le règlement intérieur conformément aux décisions prises ci-dessus.**

8. Halle multiservices : choix de l'entreprise de plomberie

Le lot 5 « Plomberie » était infructueux lors de l'appel d'offres. Des devis ont donc été demandés.

BERLINE (76 – Le Petit Quevilly) 9 800 € HT soit 11 760,00 € TTC

FOUCHER (14 – Crouay) 8 637 € HT soit 10 364,40 € TTC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- **Choisit de retenir le devis de l'entreprise FOUCHER d'un montant total de 8 637 € HT soit 10 364,40 € TTC,**
- **Autorise Madame le Maire à signer le devis et toutes les pièces administratives nécessaires à la réalisation de ces travaux (notifications, actes d'engagement, ordres de service, etc.).**

9. Halle multiservices : avenants « électricité » et « menuiseries intérieures »

Le lot 4 « Menuiserie intérieure - isolation » nécessite la signature d'un avenant :

La rémunération de l'entreprise doit être ajustée afin de prendre en compte la réalisation des travaux modificatifs suivants :

OS n°01- 2019-06-03 : 41 254,52 € HT

Plus-value pour plafond placostyl : 5 605,20 € HT

Réintégration dans le montant de la remise commerciale : 941.39 € HT

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Montant total HT
Marché initial	41 254,52 €
Avenant n°1	4 663,81 €
Ce qui porte le marché en euros	45 918,33 €

Le lot 6 « Electricité » nécessite la signature d'un avenant (travaux supplémentaires engendrés par la fermeture de la halle) :

La rémunération de l'entreprise doit être ajustée afin de prendre en compte la réalisation des travaux modificatifs

OS n°01- 2019-06-03 : 33 600,00 €

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Montant total HT
Marché initial	33 600,00 €
Avenant n°1	7 524,70 €
Ce qui porte le marché en Euros	41 124,7 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- **Autorise Madame le Maire à signer les avenants n°1 concernant les lots 4 « Menuiserie intérieure - isolation » et 6 « Electricité » du marché de construction de la halle multiservices.**

10. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

La permanence concernant les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a eu lieu le 28/06 dernier à la mairie.

- Site 4-A, le bourg (centre) : connexion « mode doux » pour piétons
- Site 4-B, le bourg (est) – Croix des Champs : il manque une sortie et une zone de retournement sur la rue de la Croix des Champs / une sortie « mode doux » au Collège (pas en voiture)
- Site 4-C, le beau Moulin
- Site 4-D, le Bourg (Ouest)

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- **Charge Madame le Maire de remonter les remarques faites au sujet des OAP auprès du service urbanisme d'Isigny Omaha Intercom.**

11. Appel à projet 2019 : Plan Régional Santé Environnement de Normandie

Un appel à projet régional lancé dans le cadre de la mise en œuvre du PRSE (Plan Régional Santé Environnement), visant à favoriser les initiatives locales pour un environnement favorable à la santé des normands.

Le cahier des charges permet de soutenir des actions directement en lien avec la transition énergétique.

Pour 2019, cet appel à projet a pour objectif de soutenir financièrement les initiatives des collectivités qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs du Plan Régional Santé Environnement de Normandie et contribuent à la mise en œuvre des priorités des axes 1 et 5 du plan régional, à savoir :

Axe 1 : Agir localement pour un environnement favorable à la santé pour tous

Axe 5 : Mieux observer, former et informer pour agir ensemble pour un environnement sain

Le plafond de la subvention est fixé à 15 000 € et à 75 % des dépenses éligibles

Les dossiers sont à déposer au plus tard le 28/07/2019 à 16h00

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- **Autorise Madame le Maire à répondre à l'appel à projets PRSE3**

12. Questions diverses

- Exposition de Monsieur TROMSKI

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :

- **Décide de rembourser les frais engagés par Monsieur TROMSKI pour la réalisation et mise en place de l'exposition du 75^{ème} anniversaire de la libération de TREVIÈRES : Location de véhicule : 137.98 € / Péages : 25.70 € / Carburant : 94.08 € soit un total de 257.76 €**
- **Décide de participer à l'impression des « panneaux photos » à hauteur de 400.00 €**

• Réunion publique pour l'aménagement du bourg et répondre aux questions des habitants sur la gestion de la commune, les réalisations et projets.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide d'organiser cette réunion publique le lundi 29/07/2019 à 20h30 à la mairie.

- Courrier de Monsieur Jean JEANNE

- Bilan du 75^{ème} : l'ensemble des dépenses engagées est de 28 202.99 € / financements obtenus : 1 500 € d'Isigny Omaha Intercom – 6 915 € du Département ce qui représente un reste à charge communal de 19 787.99 €
- Dossier CNDS pour le skate-park : le dossier est complet et en attente de réponse
- Maisons fleuries : 11 inscrits (passage le 13/07)
- Alain BERTAUX :
 - Barrière à côté de Monsieur et Madame BELLEE à resceller
 - Dans le champ de Monsieur GLAISE à Trévières, il y a un puits en bord de haie dans le chemin du clos fournier. Ce puit est dangereux car il n'est pas recouvert.
 - Il faudrait remettre du caillou dans le chemin à côté de la maison de retraite

Quelques dates

- **16/07/2019 – 14h00 : réunion adressage à la mairie**
- **24/07/2019 – 12h00 : repas avec les Jeunes américains : s'inscrire auprès du secrétariat**
- **26/07/2019 – 20h00 : randonnée d'Isigny Omaha Intercom à Trévières**
- **29/07/2019 – 20h30 : réunion publique à la salle des fêtes**
- **04/08/2019 : Fête de la saint Exupère et feu d'artifice**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45
La prochaine réunion est fixée au vendredi 30 août 2019 à 20h30.

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- | | |
|------|---|
| 103. | Belvédère : devis pour impression du panneau d'information |
| 104. | Festival de la pomme : étude des devis |
| 105. | Festival de la pomme : plan de financement LEADER |
| 106. | Personnel communal |
| 107. | Amortissement budget commune : subvention de la station-service |
| 108. | Règlement intérieur du camping : horaires d'arrivée et de départ des campeurs + mise en place d'un tarifs visiteurs |
| 109. | Halle multiservices : choix de l'entreprise de plomberie |
| 110. | Halle multiservices : avenants « électricité » et « menuiseries intérieures » |
| 111. | Plan Local d'Urbanisme Intercommunal |
| 112. | Appel à projet 2019 : Plan régional Santé Environnement de Normandie |
| 113. | Remboursement de Monsieur TROMSKI |
| 114. | Réunion publique |